

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur *Vincent Ferrier Georges Thadée, Comte Tyszkiewicz, Rentier à Schaerbeek-lez-Bruxelles.*

(Voir le N° 411 de la Chambre des Représentants, session de 1843-1844.)

MESSIEURS,

Le Comte Vincent Tyszkiewicz prouve par son extrait de baptême, qui constitue en Pologne le seul acte de naissance légal, qu'il est né à Kalbuszow, le 10 avril 1795, fils légitime du Comte Georges Tyszkiewicz et de dame Lucie Française, princesse de Lubomirska.

Forcé par les événements politiques de s'exiler de son pays, il a choisi dès 1833 la Belgique pour sa nouvelle patrie. D'après les extraits du registre des actes de naissance de la ville de Bruxelles, il a eu de dame Fibronie Szotayska, son épouse, deux enfants, nés à Bruxelles, le 16 octobre 1834 et le 2 juin 1836.

Le Comte Tyszkiewicz désire par la naturalisation resserrer davantage les liens qui l'attachent déjà au sol hospitalier de la Belgique. C'est l'expression du pétitionnaire, qui a vu accueillir la prise en considération de sa demande, à la presque unanimité des Membres de la Chambre des Représentants présents dans la séance du 21 décembre 1844, par 53 suffrages contre deux.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.